

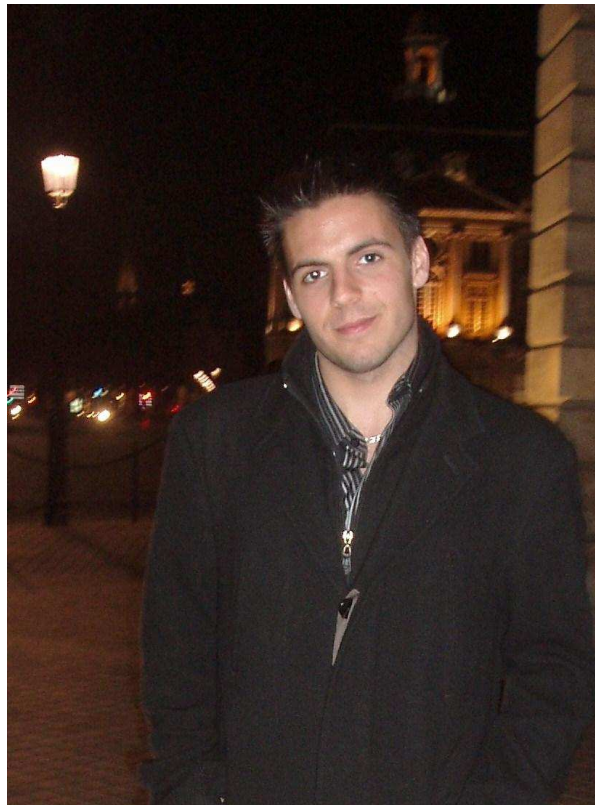
CONCOURS DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

# "Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire"

---

**Lauréat dossiers individuels lycées**

**Meunier Quentin**



**Académie de la Gironde 2008-2009**

### **Première partie:**

1°) Selon l'idéologie nazie, il existait une hiérarchie de peuples dominés par les Allemands et dont les peuples « inférieurs » étaient les Slaves, les Noirs et surtout les Juifs. L'antisémitisme est donc placé au cœur de la doctrine nazie; et à l'antijudaïsme traditionnel d'origine médiévale s'ajouta la haine du capitalisme financier que l'on assimile arbitrairement aux Juifs, montrés comme responsables de la crise de 1930-1932 qu'a traversée l'Allemagne. Les Juifs furent rejetés de la société, et c'est le 20 janvier 1942, lors de la conférence de Wansee, présidée par Heydrich, qu'est décidée la « Solution finale », c'est à dire la destruction de tous les Juifs d'Europe: hommes, femmes, enfants.

Il faut détruire le Juif, mais aussi sa femme et ses enfants. « Qu'il n'en reste pas un pour se venger sur nos fils et nos petits-fils » s'écria Himmler en 1943. Ainsi le sort réservé aux femmes et enfants était le même que celui des hommes, la mort. La France, dans cette barbarie, fut actrice avec des responsables politiques qui anticipaient les demandes nazies. Pierre Laval fit déporter les Juifs de moins de 16 ans sans demande nazie et ne se prononça pas sur le sort réservé aux enfants dans les camps.

2°) Le génocide, dont la principale victime fut le peuple juif, toucha aussi les Tsiganes, les Slaves, les francs-maçons, les hommes de gauche et tous les démocrates et résistants en général ainsi que les homosexuels et les handicapés. Pour assurer le transfert des populations destinées au génocide, de grandes rafles furent organisées dans toute l'Europe avec la complicité des autorités officielles. En effet, une action d'envergure comme la rafle du « Vel d'Hiv » les 16 et 17 juillet 1942 n'aurait pu être menée à bien sans l'aide de la police parisienne. Lors de cette rafle près de 13,000 personnes (hommes, femmes, enfants) furent arrêtées à Paris dont 4,152 enfants.

En France, les Juifs sont entassés dans des camps d'internement en l'occurrence au Vélodrome d'Hiver après la grande rafle, mais aussi à Beaune la Rolande, à Pithiviers... Hommes, femmes et enfants sont ensuite acheminés par wagons plombés jusqu'à Drancy puis, leur dernière destination, Auschwitz le plus souvent. La France a joué un rôle majeur dans le déroulement des déportations en aidant les nazis, et en livrant ses citoyens juifs. L'Etat français est donc directement impliqué dans la politique nazie de déportation des Juifs.

3°) Le système concentrationnaire nazi était un monde incompatible avec l'enfance, trop dur, trop barbare. Les rares enfants présents avaient survécu aux conditions inhumaines du voyage, ainsi qu'à la sélection où l'extermination était l'issue la plus fréquente à l'arrivée.

Ceux qui vivaient avec les adultes succombaient au travail, au prix d'efforts trop durs, Ils étaient la proie des vols dans un système, sous alimentés et étaient confrontés, certaines fois, à la pédophilie, Dans certains camps, une solidarité fut mise en place pour protéger ces enfants. Les enfants furent aussi des cobayes pour les médecins SS: stérilisation aux rayons X pour les jeunes filles du Block 10 d'Auschwitz; jeunes Polonaises à qui l'on inocula des cultures de bacilles, gangrène, tétanos... Il y eut aussi les enfants martyrs de Bullenhuser Damm à qui on a inoculé la tuberculose.

Certains enfants arrivèrent dans les camps très jeunes, d'autres y sont nés. Croire en l'enfance dans ce monde d'horreur est quelque chose d'inconcevable.

4°) La reconnaissance par les autorités politiques de la responsabilité de la France dans le génocide juif a été longue et délicate depuis 1945 car la participation du régime de Vichy dans ce phénomène unique par son caractère monstrueux hante la mémoire nationale. François Mitterand est le premier chef d'Etat à assister, le 16 juillet 1992, à la cérémonie commémorant la grande rafle du « Vel d'Hiv ». En 1994, il inaugure le Musée mémorial d'Izieux mais il refuse d'assumer la responsabilité de l'Etat français dans la déportation des Juifs de France.

Il a fallu attendre 1995 pour que la France complète la notion de « crime contre l'humanité » permettant ainsi d'élargir les jugements par une « complicité de crime contre l'humanité ».

Pourquoi tant de temps ? De Gaulle, dans l'après guerre, développa le mythe de la France résistante, cherchant à ramener l'unité nationale d'une France victorieuse mais déchirée entre Résistants et collaborateurs. De 1954 à 1971, l'heure était à la réconciliation Franco-Allemande et à la création d'une communauté européenne. Ce n'est que dans les années 1970 à 1975 que la vérité éclata, les « Années noires » marquée par le livre de Robert Paxton, « La France de Vichy », soulevèrent les interrogations des nouvelles générations détruisant le mythe de l'après guerre.

Il faut attendre 1995 pour que Jacques Chirac reconnaisse la responsabilité de l'Etat français et de l'administration française dans cette déportation. « Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'Etat français ». Le procès Papon a alors lieu en 1997 et, en 1998, la France s'engage à réparer la spoliation des biens juifs aryanisés par le gouvernement de Vichy,

### **Seconde partie**

La seconde guerre mondiale a marqué un tournant dans l'histoire de l'humanité, un point où l'horreur et la folie ont atteint leur paroxysme, où la vie n'avait plus de valeur, où la barbarie était rationalisée, réfléchie et tolérée.

Le système concentrationnaire nazi était un monde à part, défiant toute logique, un monde sans Hommes, seulement des chiffres et des ombres, Il est difficile d'imaginer un enfant, un adolescent, un innocent dans ce monde atroce, ils furent pourtant les victimes du système concentrationnaire nazi et nous verrons comment et pourquoi,

La haine des Juifs est séculaire et ce monde antisémite a atteint son apogée lors de l'avènement des nazis au pouvoir, montrant les Juifs comme responsables des problèmes de l'Allemagne de 1932 à 1934. Le Juif est diabolisé, des lois raciales sont prises en 1933 pour leur ôter toute personnalité juridique en Allemagne. Des actions sont menées dès 1940 en France. Un statut des Juifs de nationalité française est adopté par le gouvernement de Vichy, le 3 octobre 1940.

Les Juifs sont exclus de la fonction publique, de la magistrature, de l'armée. Les rafles débutent en 1941. En mai 1942, c'est le port de l'étoile jaune. La police française participe aux arrestations, les Juifs sont exclus des lieux publics et leurs biens sont aryanisés.

Ainsi l'homme juif se voit retirer ses droits, retirer son statut d'être humain, étant le bouc émissaire d'un monde torturé et révolté.

Les Juifs étant considérés comme des sous hommes, les nazis n'hésitèrent pas à réserver aux enfants les sorts les plus cruels: stérilisation au rayon X, inoculation du bacille de la tuberculose, du tétanos et d'autres horreurs bien inutiles pour la science.

Ces innocents furent tués par précaution, pour éviter les vengeances de ceux dont le père, la mère furent exterminés.

Dans l'organisation nazie, il n'y avait pas de distinction. Comme leurs parents, les enfants étaient raflés, enfermés dans des camps de déportation, puis, entassés dans des trains sans eau ni nourriture pendant des jours. La grande partie des survivants était gazée à l'arrivée et l'autre connaissait la faim, la fatigue, la soif, la souffrance. Comment se construire, s'épanouir dans un monde où l'enfance n'a pas de place ?

Les enfants furent les victimes du système concentrationnaire car ils furent détruits physiquement et, pour les rescapés, ils furent surtout détruits psychologiquement.

Le massacre d'enfant est le symbole d'une injustice, d'une horreur sans précédent et d'une inhumanité totale.

Un antisémitisme important, un oubli d'humanité, une logique diabolique et absurde ont fait de l'enfant et de l'adolescent les victimes du système concentrationnaire; les victimes d'une idéologie et d'un état d'esprit sans précédent dans l'histoire de l'humanité. L'Etat français a été directement impliqué dans la politique nazie de déportation des Juifs. Les Allemands vont déporter de France 96.000 Juifs, parmi eux 11.000 enfants dont ne reviendront que quelques rares adolescents. Serge Klarsfeld a publié en 1994 le Mémorial des enfants juifs déportés de France qui comprend la liste de ces 11.000 jeunes victimes et la chronologie de leur persécution.

Le négationnisme aujourd'hui développé par l'universitaire Robert Faurisson rend indispensable le devoir de mémoire au nom des victimes de la Shoah.

Après la 2ème Guerre mondiale, l'O.N.U. décida d'élaborer une nouvelle « Déclaration des droits de l'enfant ». En 2009, seront célébrés le 50ème anniversaire de la Convention des Droits de l'enfant et le 20ème anniversaire de la Convention des droits de l'enfant. Les enfants, dans de nombreux pays, sont victimes de la violence, de la criminalité, de la guerre.

Comme l'a dit Madame Marie-Jo Chombart de Lauwe:

***« L'action en faveur de la paix et du droit des enfants est loin d'être achevée ».***

**Quentin Meunier  
Lycée Nicolas Brémontier - Bordeaux**